



FLEURISTE

BM
BREVET DE MAITRISE
RNCP n°34712

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le Brevet de Maîtrise est un diplôme de niveau 5.
Le titulaire du Brevet de Maîtrise Fleuriste assure les activités de production et de direction de l'entreprise artisanale.
Le fleuriste devient un décorateur floral intérieur et extérieur et s'illustre dans la création et la mise en œuvre de techniques relevant de l'infiniment grand et de l'infiniment petit.
Ce métier nécessite de bonnes aptitudes manuelles, le goût de l'esthétique, de la créativité et un bon sens relationnel.

OBJECTIFS

- ✓ Etre capable d'assurer les activités de production et de direction de l'entreprise artisanale.
- ✓ Etre capable de réaliser et de créer des prestations florales de grandes dimensions (une suspension florale,...) et petites dimensions (bijoux floraux,...).
- ✓ Etre capable de créer, développer et manager une entreprise artisanale de fleuristerie en termes de commercialisation, de gestion économique et financière et de management des ressources humaines.

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 4 mois.
La formation se déroule sur 2 années en alternance - aménagements possibles : se renseigner au CFA.
La durée moyenne par année de formation est de 12 semaines au CFA.

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre de l'apprentissage.
Autres situations : nous consulter.

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation Continue (par module ou en totalité)
- Autres : nous consulter.

MODALITES DE VALIDATION

Les évaluations finales comportent :

- des épreuves ponctuelles écrites et orales
- des épreuves de production

Délivrance d'un diplôme de niveau 5 - RNCP n°34712.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Prérequis : être titulaire du BTM Fleuriste.

Autres publics : nous consulter.

Effectif minimum par classe : 6 apprenants.
Effectif maximum par classe : 16 apprenants.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



LIEU ET DATES

Lieu :

La formation se déroule au CFA d'Eschau.

Dates :

Se renseigner auprès du CFA.

CONTACTS

CFA

21 rue des fusiliers marins - BP 30415
67412 Eschau Illkirch Cedex

Anaïs TURAN / Raphaël SCHNEIDER

Développeurs de l'apprentissage

03 88 59 00 80

developpeurs67@cm-alsace.fr

cfa.eschau@cm-alsace.fr

www.cfa-eschau.fr - www.cm-alsace.fr



www.facebook.com/cfaeschau



www.instagram.com/cfa_eschau

Taux de réussite

1

Taux de satisfaction

79%

Taux d'insertion professionnelle

82%

Pas de session d'examen en 2020.



32-01
Nov. 2020



Chambre
de Métiers
d'Alsace

PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Fabrication d'une commande
- Bon d'économat / étude de prix
- Organisation du travail
- Technologie / résolution de problème
- Projet professionnel (dossier / soutenance)

MODULES GENERAUX

- Fonction entrepreneuriale.
- Fonction commerciale.
- Fonction gestion financière et économique de l'entreprise artisanale.
- Fonction gestion des ressources humaines.
- Fonction formation et accompagnement de l'apprenant.
- Fonction communiquer à l'international.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée prioritairement en présentiel et en e-formation.
- Formation appliquée par une pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations, jeux de rôle, vidéo...
- Alternance entreprise / centre de formation.

MODALITES D'EVALUATION

- Positionnement en début de formation pour favoriser l'individualisation du parcours.
- Évaluations formatives :
 - quizz, QCM
 - exercices pratiques
 - présentation morale
 - évaluation par l'entreprise et en entreprise

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée d'experts et de professeurs diplômés.

EQUIPEMENT TECHNIQUE

- Ateliers aux normes.
- Matériels et équipements adaptés.
- Parc informatique : PC, tableaux interactifs, classes mobiles, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Centre de ressources & espace de travail.



Crédit photo : GettyImages-1212819526 et shutterstock_785354407

Conditions générales
de vente



Corporation
des Artisans
Fleuristes
du Haut-Rhin



Chambre
de Métiers
d'Alsace

CFA ESCHAU

APPRENTI-ARTISAN.ALSACE

• FLEURISTERIE • BOIS • BOULANGERIE •
• PÂTISSERIE • CHOCOLATERIE •
• GLACERIE • CONFISERIE •
• BOUCHERIE • CHARCUTERIE • TRAITEUR •
• PROTHÈSE DENTAIRE •
• FACTURE D'ORGUES • MÉTIERS D'ART •

